





## Communiqué de presse / 6 septembre 2021

Journée internationale de lutte contre les Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale

– 9 septembre 2021 –

# Les conséquences de la prise d'alcool pendant la grossesse encore trop mal connues des médecins généralistes

A l'occasion de la journée Internationale de lutte contre les Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF), une étude Opinion Way commanditée par l'association SAF France et menée auprès de 302 médecins généralistes démontre un manque de connaissance des conséquences de la prise d'alcool pendant la grossesse.

SAF France qui œuvre pour la prévention du Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) et des TCAF tient aujourd'hui l'avant dernière étape de son Tour de France organisé par l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) pour la deuxième année consécutive, avec le soutien de Prévention et Modération, partenaire de SAF France pour la troisième année.

Ce Tour de France, à la rencontre de la population, des autorités publiques, des entreprises et des médias a pour vocation de sensibiliser et d'inciter le plus grand nombre à la prévention de la première cause d'handicap mental d'origine non génétique et donc totalement évitable. Cette année, SAF France lance un label entreprise « Amie des mamans et des enfants » qui en contrepartie d'un don de 500 euros défiscalisable, permet d'accompagner une maman et son enfant pendant 1 mois ou de sensibiliser 100 collégiens.

L'étude d'Opinion Way menée auprès des médecins généralistes démontre que :

- Seulement 24% des médecins généralistes déclarent connaître précisément les troubles causés par l'alcoolisation fœtale ;
- 33% ne parlent pas systématiquement de la consommation d'alcool lors d'un suivi de grossesse ;
- 66% se déclarent mal informés et plus de 50% des médecins demandent une formation spécifique ;

Le Docteur Lamblin, Président de SAF France déclare : «Cette méconnaissance des conséquences par les médecins induit une moindre prise de conscience chez les patientes enceintes.15 000 enfants naissent chaque année avec des troubles causés par l'alcoolisation fœtale. Avec le concours de tous, autorités publiques, sanitaires, social, enseignants, secteur privé nous pouvons résoudre cette situation en 5 ans ».

Ces différents constats ne font que confirmer l'association dans sa volonté de créer des centres ressources dans chaque région française afin de former, diagnostiquer, prendre en charge et prévenir ces troubles. SAF France a d'ores et déjà mis en place plusieurs mesures abondant en ce sens, notamment le SAFTHON qui se tient cette année pour sa cinquième édition, des sessions d'informations dans les collèges ou encore le développement de plusieurs supports à destination des professionnels de santé et du grand public disponible sur https://saffrance.com

Laurent Lutse, président UMIH Cafés, Brasseries, Etablissements de nuit déclare : «Nous sommes des professionnels au service d'une consommation d'alcool encadrée et responsable. Nous contribuons activement à la promotion des messages de sécurité routière et nous avons aussi un rôle à jouer pour sensibiliser nos clients à la question «alcool et grossesse». Nous soutenons SAF France, pour mieux protéger nos enfants et petits-enfants de nombreux maux totalement évitables ».

Michel Gayraud, Président de Prévention et Modération ajoute : « Nous saluons le travail réalisé par SAF France que nous soutenons depuis maintenant trois ans et relayons le message « zéro alcool pendant la grossesse » avec le concours des entreprises de nos filières ».

## A propos de SAF France

Acteur historique de la prévention des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF), l'association SAF France œuvre pour la formation, la recherche, les soins et la prévention, ainsi que la reconnaissance et l'accompagnement des personnes porteuses de TCAF. Elle est reconnue par de nombreuses sociétés savantes et regroupe les experts des TCAF en France.

Pour plus d'information : www.saffrance.com - @SAFFrance - @ETCAF

### A propos de l'UMIH

**Fédérant 72% des entreprises syndiquées** indépendantes, l'UMIH est le premier syndicat patronal du secteur CHRD et l'un des plus importants syndicats patronaux français. L'UMIH est présente et active dans tous les départements français, en métropole et en outre-mer, avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs qui assurent au quotidien la promotion et la défense des professionnels

Pour plus d'information : www.umih.fr

### A propos de Prévention et Modération

Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association *Prévention et Modération* a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Pour plus d'information : <u>www.preventionetmoderation.org</u>

#### **Contacts presse**

Pour SAF France: Sarah Piron – <a href="mailto:sarah.piron@outlook.com">sarah.piron@outlook.com</a> - 06 93 90 48 77

Pour l'UMIH: Charlotte Le Moniet - charlotte.lemoniet@umih.fr - 07 87 02 69 66

Pour Prévention et Modération : Eléonore Pothelet - elpothelet@gmail.com - 06 82 97 14 30